

Formulaire de requête de financement

Intitulé du projet : Projet de création de mutuelles de solidarité

Nom de l'organisme demandeur : Maison Familiale Rurale de Dialacoto (MFRD)

Localisation du projet : Région de Tambacounda, département de Tambacounda, arrondissement de Missirah, communauté rurale de Dialacoto

Coût total du projet : 9.740.000 FCFA

Montant de la subvention demandée au Fonds Social de Développement : 6.774.000 FCFA

Le nombre de membres de la mutuelle est fixé par le groupe lui-même. La cotisation peut être de deux natures : récupérable (utilisée pour un fonds de crédit) ou définitive (utilisée pour un fonds de crédit mais devant plutôt servir à des besoins sociaux).

Après une période d'accumulation, dont la durée est fixée par le groupe, la mutuelle de solidarité octroie des crédits aux membres, et aux non membres si elle le souhaite. La totalité des règles de fonctionnement de la mutuelle de solidarité est déterminée librement par les membres.

La pratique de la cotisation est généralement largement répandue dans les organisations paysannes ou féminines et en milieu urbain. L'idée de mutuelle de solidarité ne fait que repartir de cette pratique en l'enrichissant. Créer une mutuelle de solidarité c'est encourager des groupements à :

- Créer un fonds interne de petits crédits à partir des cotisations récupérables des membres ;
- Créer, s'ils le souhaitent, un fonds d'urgence qui servira, de manière très limitée au début,
- Créer un fonds de refinancement à partir des ressources externes apportées par d'autres membres du village, une institution financière, un projet etc...

L'intérêt d'une MUSO est triple : la mutuelle de solidarité introduit la banque de manière pédagogique et simple dans le village ; elle permet une solidarité immédiate en prenant en compte les difficultés de vie des membres ; elle donne une structure d'accueil locale de refinancements externes, gérée par les populations elles-mêmes, sécurisant ces fonds venus d'ailleurs par le fait que le volume octroyé est fonction de la qualité de gestion des deux autres caisses qui doivent préexister. Enfin la mutuelle de solidarité permet une accumulation rapide dans le village ou le groupement.

1.3- Identification des bénéficiaires

Le projet vise à créer huit mutuelles, avec en moyenne 50 membres par MUSO, ce qui fait 400 bénéficiaires potentiels pour la zone de Dialakoto.

2- Objectifs et mise en oeuvre du projet

2.1- Objectif principal du projet

Amélioration des conditions de vie des populations rurales de la communauté rurale de Dialacoto et du financement de l'agriculture.

2.2- Objectifs spécifiques du projet

Création de 8 caisses villageoises au niveau des organisations membres de la MFRD.

- Permettre aux populations de s'organiser et d'échanger sur les problèmes qui les concernent (difficultés liées à la vie, choix de cultures, choix d'investissement, question de santé...)
- Introduire un outil financier de proximité au village.
- Financer des activités génératrices de revenus.
- Réduire les coûts d'intermédiation. La MUSO rend le petit crédit rapide et pas cher.
- Renforcer la solidarité de la communauté.
- Favoriser la circulation de l'argent dans le milieu.

Il est primordial pour la réussite d'une MUSO qu'au démarrage elle fonctionne uniquement avec les cotisations de ses membres.

La mise en place des caisses doit se faire en même temps que la mise en place des documents de gestion de la mutuelle.

Les caisses sont suivies et évaluées durant tout le projet

- Suivre les MUSO ;
- Evaluer le niveau d'appropriation et d'accumulation des MUSO.

Refinancer la caisse bleue pour augmenter la capacité de financement de la mutuelle.

Le refinancement des MUSO permet d'augmenter leur volume de crédit car les cotisations des membres seront insuffisantes pour satisfaire les demandes de crédit.

Une attention particulière sera donnée au taux d'intérêt pratiqués par les autres projets ou institutions financières car ce taux d'intérêt va déterminer les PAF qui seront appliquées par les MUSO.

2.6- Dispositif de mise en oeuvre

Partenaires du projet: la MFRD, le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) et le Conseil Rural de Dialakoto.

La MFRD :

- Elle est le porteur du projet, et responsable des fonds attribués par le Fond Social de Développement. La MFRD aura pour rôle de s'assurer de la bonne marche du projet.
- Elle assurera le suivi des activités du projet et fournira au FSD les rapports de l'état d'avancement du projet.
- Elle mettra à disposition du projet, deux animateurs endogènes, originaires du village où la MUSO sera créée et qui seront formés sur le fonctionnement d'une MUSO. Ces animateurs endogènes seront de préférences alphabétisés en français.
- Elle mettra à disposition du projet ses locaux pour les formations des animateurs.

Le CADL

- Elle apportera son appui dans la formation des animateurs et la sensibilisation des populations pour l'adoption des MUSO.

Le Conseil Rural

- Il jouera un rôle dans la sensibilisation des groupements sur la création d'une MUSO, dans la sélection des groupements qui vont accueillir la MUSO et dans le choix des MUSO qui seront refinancées.

Moyens matériels

- 3 caisses métalliques (1 verte, 1 rouge, 1 bleue) ainsi que des cadenas seront fournis à chaque MUSO.
- Le cahier vert qui sert à enregistrer toutes les opérations de cotisation, de crédit aux membres et de mouvement avec la caisse bleue ;
- Les carnets verts des membres sur lesquels sont indiqués les montants cotisés ;
- le registre vert des prêts qui permet de suivre l'encours du portefeuille de crédits
- Le cahier de bord est tenu par le secrétaire et permet d'enregistrer les anomalies (retards de cotisation, crédit non remboursé, etc).

Moyens humains

La mise en place d'une MUSO nécessite un suivi très régulier durant les premières années. C'est pour cela qu'il est prévu de suivre ces MUSO par une personne ressource une fois par mois la première année et une fois par trimestre la seconde.

Des missions de suivi mensuelles seront aussi effectuées par les animateurs de la MFRD.

2.8- Agrément des autorités locales

3- Suivi et évaluation du projet

3.1- Méthodologie de suivi du projet

Les missions de suivi permettront de contrôler le bon respect des procédures et, surtout, elles vont permettre une formation en continu des membres du bureau de la MUSO et des autres membres.

3.2- Evaluation du projet

Au terme de la première année une évaluation des MUSO sera effectuée, cette évaluation permettra de prendre la décision de refinancer ou non les MUSO.

Des critères d'évaluation seront définis, mais il sera important dès le début de faire comprendre aux groupements qu'une bonne mutuelle de solidarité n'est pas celle qui a le plus d'argent dans sa caisse. Des critères importants sont la bonne tenue des documents de gestion et une progression constante des montants mis dans les caisses verte et rouge.

Au terme du projet une évaluation impliquant l'ensemble des partenaires sera organisée.

3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet

Compte d'exploitation prévisionnel - Hypothèse 1 : sans refinancement extérieur

La gestion d'une mutuelle de solidarité ne nécessite pas de personnel salarié du fait de la souplesse de son mode de fonctionnement. Les activités de dépôt et de retrait au lieu le même jour, en moyenne une fois par mois.

Les charges d'une mutuelle de solidarité sont constituées :

- Des dépenses de la caisse verte (achat de caisses et des documents de gestion)
- des crédits impayés,
- des frais annexes

Les produits d'une mutuelle de solidarité sont constitués par les PAF (Participation au frais de gestion ou intérêts) de la caisse verte.

Le tableau suivant montre que sur 5 ans une mutuelle de 50 membres qui cotisent chacun 500 FCFA par mois obtient un résultat net positif de 223 000 FCFA sans refinancement extérieur. Le taux de remboursement attendu est en moyenne de 95%.

Charges		Produits	
Dépenses caisse verte	62 500	Participation aux frais de gestion de la caisse verte	2 665 500
Crédits impayés	2 330 000		
Frais annexes	50 000		
Total	2 442 500		
Résultat net	223 000		

Compte d'exploitation prévisionnel - Hypothèse 2 : avec refinancement extérieur

Charges		Produits	
Dépenses caisse verte	62 500	Participation aux frais de gestion de la caisse verte	3 246 500
Crédits impayés	2 660 000		
Frais annexes	50 000		
Total	2 772 500		
Résultat net	474 000		

Nature des dépenses prévues par activités					Coût unitaire		Nombre d'unités		Total		FSD	MFRD
1. Visites d'échanges de membres du bureau de la MFRD avec les gens de l'Union des groupements paysans de Meckhe (UGPM)												
Transport de 2 animateurs de la MFRD (Aller Retour Diabaco-Meckhe)					30 000		2		60 000		60 000	
Nuitées animateurs (4 nuits* 2 animateurs)					10 000		8		80 000		80 000	
Repas 2 animateurs (3 repas*4 jours*2 animateurs)					3 000		24		72 000		72 000	
Transport promoteur du projet					30 000		1		30 000		-	
Repas promoteur (3 repas 4 jours)					3 000		12		36 000		30 000	
Nuitées promoteur (4 nuits)					10 000		4		40 000		36 000	
Sous total									318 000		252 000	66 000
2. Formation de deux animateurs paysans de la MFRD sur le fonctionnement de la MUSO.												
Indemnités formateur (5jours)					75 000		5		375 000		375 000	
Transport formateur (Aller Retour Thiès-Diabaco)					30 000		1		30 000		30 000	
Repas 2 animateurs + 1 Formateur					3 000		15		45 000		45 000	
Nuitées Formateur (5 jours)					25 000		5		125 000		125 000	
Sous total									575 000		575 000	
3. Formation de 16 animateurs endogènes (2 par organisation membre de la MFRD) sur le fonctionnement de la MUSO.												
Indemnités formateur (5jours)					75 000		5		375 000		375 000	
Transport formateur (Aller Retour Thiès-Diabaco)					30 000		1		30 000		30 000	
Repas 16 animateurs + 1 Formateur					3 000		85		255 000		255 000	
Nuitées Formateur (5 jours)					25 000		5		125 000		125 000	
Sous total									785 000		785 000	
4. Sensibilisation du groupement sur la création d'une MUSO												
5 jours de sensibilisation par organisation = 5*8 = 40 jours												
Transport 2 animateurs de la MFRD					2 000		80		160 000		160 000	
Repas					30 000		40		1 200 000		1 200 000	
Sous total									1 360 000		1 360 000	
5. Sélection des groupements qui vont accueillir la MUSO												
Frais de réunions					30000		3		90 000		90 000	
Sous total									90 000		90 000	
6. Mise en place des caisses et des outils de suivi de ses caisses.												
Achats des caisses métalliques + Cadenas (3 caisses par organisation)					20 000		24		480 000		480 000	
Documents de gestion					50 000		8		400 000		400 000	
Sous total									880 000		880 000	
7. Suivi des MUSO												
Missions de suivi												
Consultant (1 mission/ mois la première année, 1 mission/trimestre la deuxième)												
Indemnités					75 000		16		1 200 000		1 200 000	
Transport					40 000		16		640 000		640 000	
Nuitées					25 000		16		400 000		400 000	
Animateurs MFRD (2 missions/ mois la première année, 1 mission/mois la deuxième)												
Indemnités					10 000		36		360 000		360 000	
Transport					2 000		36		72 000		72 000	
Sous total									2 672 000		2 672 000	
8. Evaluation du niveau d'appropriation et d'accumulation des MUSO												
Mission d'évaluation (1 Evaluation à la fin de la première année+ 1 Evaluation à la fin de la deuxième année)												
Indemnités					75 000		10		750 000		750 000	
Transport					30 000		2		60 000		60 000	
Nuitées					25 000		10		250 000		250 000	
Sous total									1 060 000		1 060 000	810 000
9. Refinancement de la caisse bleue pour augmenter la capacité de financement de la mutuelle												
250 000 FCFA en moyenne par MUSO					250 000		8		2 000 000		2 000 000	
Sous total									2 000 000		2 000 000	
TOTAL GENERAL									9 740 000		6 774 000	2 966 000